

Habilitation électrique

B1(V)-B2(V)-B2(T)-BR-BC+H0(V)

Modalités pédagogiques

Durée : 21 heures, 3 jours

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : Voir convention

Participants : 1 mini – 8 max

Dates : Voir convention

Niveau : Initiation

Présentation de la formation

Cette formation vous permettra d'avoir les compétences nécessaires au personnel d'entreprise devant réaliser des travaux électrique. Vous pourrez pratiquer en toute sécurité des manœuvres incluant la réalisation de raccordements et de remplacements, d'adopter la conduite adaptée en cas d'accident lié à l'électricité et de participer à la prévention du risque électrique au sein de sa structure.

Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Connaître les risques d'accidents lors de travaux non électriques en zone de voisinage simple des installations électriques haute (HTA) et basse tension (BT),
- Mettre en pratique les règles exposées dans le cadre de son activité,
- Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510 lors de travaux non électriques sur les ouvrages électriques et adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique,
- Adapter les prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement
- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation (armoire, local ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé de chantier ou de l'employeur.
- Baliser et surveiller la zone des opérations

Public visé et Prérequis

Public visé :

Tout électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des travaux d'installation, de dépannage, de consignation en basse tension et des interventions ou essais en basse tension.

Prérequis :

Etre qualifié en électricité et posséder un diplôme ou une formation attestant de ces compétences et une bonne maîtrise de la langue dans laquelle est dispensée la formation.

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Jour 1

Matin

Généralités sur le risque électrique

- Evaluation des risques et incidence sur le comportement
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique, les personnes intervenantes, les zones d'environnement, les documents écrits, les fonctions de l'appareillage, l'utilité des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages

Après-midi

Règlementation

- Nouvelles préconisations des services de la CNAM-INRS suivant la norme NFC 18- 510 / A1 de février 2020
- Définition des savoir-faire associés aux niveaux d'habilitation (réalisation pratique des consignations, réalisation pratique de mesurage, etc.)

Jour 2

Matin

Opérations en basse tension

- Travaux hors tension en BT, la consignation en BT
- Missions : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
- Travaux au voisinage de pièces nues sous tension en BT
- Evaluation des risques, procédures à mettre en œuvre
- Interventions en BT, Interventions de dépannage et de connexion
- Opération d'entretien avec présence de tension

Après-Midi

La sécurité lors des opérations en basse tension

- Etude des protections individuelles

Conduite à tenir en cas d'incendie et/ou d'accident d'origine électrique

Jour 3

Matin

Rappel des normes NF C 18-510, NF C 18-505-1 et NF C 18-505-2-3,

Outils et équipements de protections,

Prescriptions particulières aux batteries,

Généralité sur les modes opératoires,

Choix et préparation des EPI, outils et matériel spécifiques,

Mise en place des modes opératoires,

Identification des risques spécifiques aux batteries,

Présentation des différents types de batteries,

Présence et identification des générateurs de secours

Présence et identification de sources extérieures (panneaux photovoltaïques,...)

Après-midi

Respect des consignes de sécurité,

Adaptation de son comportement à la situation,

Préparation et conduite des travaux sous tension,

Rédaction des documents propres aux opérations,

Balisage et surveillance de la zone des opérations.

Mise en application

- Installation d'une nouvelle batterie d'accumulateurs,
- Remplacement ou maintenance d'une batterie,
- Mise en parallèle de chaînes de batteries,
- Opération de nettoyage d'accumulateurs.

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation, Théorie et pratique suivant NFC 18-510 /A1.

Maquettes pédagogiques de simulation : manœuvres de disjoncteur, manœuvres de sectionneur, manœuvres d'interrupteur, câblage sur platines pédagogiques, etc.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur, visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, système de verrouillage.

Matériel requis : Ordinateur personnel autorisé.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation : exercices, quiz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Critère d'évaluation :

- Un score de 75% de bonnes réponses doit être obtenu pour la validation des acquis.

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur spécialisé en électricité tertiaire et industrielle depuis plus de 10 ans.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Un titre d'habilitation sera remis à l'employeur

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Avis et titre prérédigé adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à handicap@passpro.fr.